



Envoyé en préfecture le 24/07/2018

Reçu en préfecture le 24/07/2018

Affiché le 24.7.2018

ID : 069-216902031-20180720-PV_20_07_18-AU

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.20/07/2018/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

Extrait du registre des délibérations

Vendredi vingt juillet deux mil dix-huit, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Anne-Laure MARCO

10 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Colette PERIER, Joseph VOLAY, Virginie MASSE et Laëtitia TEXIER.

5 membres absents : Karelle RICHARD-ZACHARIE, Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ, Anne-Laure MARCO et Johan AUBANEL.

3 procurations : Karelle RICHARD-ZACHARIE à Laëtitia TEXIER, Laëtitia ANDRE à Virginie MASSE et Johan AUBANEL à Joseph VOLAY

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 20 JUILLET 2018

Le Conseil Municipal :

- **Accepte le versement de 5.500 € de l'association de la cantine scolaire au profit de la commune, reversement concernant l'année scolaire 2017-2018 (délibération 34.2018).**
- **Procède à la répartition de frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher (délibération 35.2018).**
- **Décide la création de deux emplois contractuels pour des travaux de nettoyage de locaux communaux pour l'année scolaire 2018-2019 (délibération 36.2018).**
- **Est informé des difficultés à disposer d'un effectif qui permette le maintien de la 3^{ème} classe à l'école publique communale ... Si de nouvelles inscriptions ne sont pas enregistrées avant le 20 août, les services de l'éducation nationale confirmeront le fonctionnement à 2 classes pour l'année scolaire 2018-2019.**
- **Décide de maintenir à 4,20 € le ticket de la cantine scolaire. Si le nombre de repas a fortement diminué pour l'année scolaire écoulée, les dépenses ont été remarquablement maîtrisées. Bravo à la cantinière et aux personnes bénévoles impliquées au sein de l'association.**
- **Est informé des différents chantiers en cours :**
 - les travaux de voirie communautaires sont terminés ; des aménagements ont donc été réalisés sur le chemin des Marninches, sur le chemin de Malacour, rue des Prairies et impasse des Rivières.
 - La petite place derrière l'église a été regoudronnée ; reste à réaliser la place pour les personnes à mobilité réduite (PMR) jouxtant l'église et différents petits aménagements liés à l'accessibilité.

- Différentes interventions ont été effectués sur les chaux aux orages récents, avec l'aide d'une pelle mécanique mais aussi avec l'émulsi mais aussi avec l'émulsi concours des agents communaux.
 - La commune est toujours dans l'attente de l'intervention de l'entreprise qui a réalisé le city stade pour régler des problèmes de bonne tenue des barrières métalliques de la structure.
 - L'aménagement d'une douche handicapée est exigé par la commission départementale d'accessibilité pour la salle des sports ; la commune attend l'accord des services de l'Etat sur le projet présenté avant de réaliser les travaux.
 - Consultation toujours en cours pour l'achat de modules fitness pour le site du terrain de sports impasse de Rampot.
 - Devis attendu pour une intervention spécifique d'élagage de haies ou arbustes situés en haut de buttes.
 - Intervention probable en septembre pour la réparation du mur du jardin du bâtiment communal chemin des gardes.
 - Intervention en cours de l'entreprise BOUYGUES pour le compte du SYDER en vue du remplacement de luminaires de l'éclairage public ; les secteurs du Bourg, de Lafay, des Rossandes et des Rivières sont concernés.
 - L'aménagement de la rue du tonkin et place de la mairie fera l'objet d'un prochain appel d'offres ; différentes interventions ont été engagées au préalable pour vérifier qu'il n'y avait pas d'amiante dans l'enrobé, pour vérifier l'état du réseau d'assainissement, pour s'assurer de la conformité du projet pour l'accessibilité de la salle des fêtes.
- Décide l'achat d'un cinémomètre à alimentation solaire pour l'entrée du village route de Montromant ; deux autres radars pédagogiques à alimentation électrique seront installés l'année prochaine pour les entrées de village route de Sainte-Foy et rue du Tonkin.
 - Entend différents comptes rendus :
 - les plaques numérotées et les certificats d'adressage correspondants ont été récupérés par la population à 90 %
 - conseil communautaire du 26 juin
 - commission locale d'évaluation des charges transférées du 17 juillet
 - actions toujours en cours pour sauver la maison périnatale du centre hospitalier du Forez à Feurs.
 - Discute des difficultés de stockage pour les bacs « ordures ménagères » et « tri sélectif » installés à Lafay (problèmes de volume et de discipline) ; un agrandissement de la plate-forme est envisagé.
 - Est informé des actions engagées par le syndicat à vocation unique (SIVU) des Rossandes pour un retour à un fonctionnement normal de la station d'épuration intercommunale de Sainte-Foy.
 - Est informé de la fermeture au 1^{er} janvier 2019 de la trésorerie de Saint-Laurent-de-Chamousset.
 - Fixe la date de la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 7 septembre juillet 2018 à 20h en mairie.

Document établi le 24 juillet 2018

Affiché le 24 juillet 2018.

PV certifié exécutoire le 24 juillet 2018.

le Maire,



Christian Rivoire

CHRISTIAN RIVOIRE

Le Maire,
Christian RIVOIRE



Christian Rivoire